



AUDIT
France

**ASSOCIATION
BASKET CLUB MARITIME
Gravelines Grand-Fort**

**Place du Polder
59820 GRAVELINES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2024

Ce rapport contient 5 pages
Les annexes contiennent 15 pages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2024

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe intitulée « Produits constatés d'avance » qui fait état de la reprise d'indemnité non consommée, et son implication sur les comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre association a comptabilisé au 30 juin 2024 des charges à payer relatifs à une convention de partenariat. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations de ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

Association BASKET CLUB MARITIME Gravelines Grand-Fort

Place du Polder
59820 GRAVELINES

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Gravelines, le 05 décembre 2024

Pour **TGS France Audit**,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aldo Franceschi', written over a long horizontal line.
Aldo FRANCESCHI
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 460	3 460		
	Autres immobilisations corporelles	77 800	76 692	1 108	2 306
	Immobilisations grevées de droits				
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	81 260	80 152	1 108	2 306
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	25 444		25 444	116 458
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	181 740		181 740	126 508
	Charges constatées d'avance	6 041		6 041	4 486
	TOTAL (II)	213 224		213 224	247 453
TOTAL ACTIF (I à V)	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	294 484	80 152	214 332	249 759

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

30/06/2024

30/06/2023

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	Fonds propres		
	Fonds propres statutaires	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>	107 613	107 613
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau	Report à nouveau	(139 948)	7 882
	Excédent ou déficit de l'exercice	Résultat de l'exercice	(29 043)	(147 830)
	Total des fonds propres (situation nette)	Total des fonds propres	(61 378)	(32 335)
		Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports			
	- Legs et donations			
	- Subv d'inv affectées biens renouv			
	Droits des propriétaires			
	Ecarts de réévaluation			
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement	Subv d'inv sur biens non renouv		
	Provisions réglementées	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	(61 378)	(32 335)	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	Fonds dédiés sur legs et donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	Sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	Sur dons manuels		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
	Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques			29 078
	Provisions pour charges			
	Total des provisions			29 078
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	DETTES D'EXPLOITATION			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 095	61 064	
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	76 283	44 523	
	DETTES DIVERSES			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	88 903	3 939	
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance	33 430	143 489	
	Total des dettes	275 711	253 016	
	Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF			214 332	249 759
Résultat de l'exercice exprimé en centimes			(29 043,34)	(147 830,33)
(1) Dont à moins d'un an			275 711	253 016
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				

Compte de Résultat 2/2

		30/06/2024	30/06/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(52 697)	(149 285)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	602	158
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		602	158
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		602	158
RESULTAT COURANT avant impôts		(52 095)	(149 127)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 941	486
	Sur opérations en capital	29 078	6 085
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	31 019	6 571
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 967	5 275
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	7 967	5 275
RESULTAT EXCEPTIONNEL		23 052	1 296
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		778 205	561 061
TOTAL DES CHARGES		807 249	708 891
EXCEDENT ou DEFICIT		(29 043)	(147 830)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **214 332** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **778 205** euros
 - un total charges de **807 249** euros
 - dégage un résultat de **-29 043** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/07/2023**
- finit le **30/06/2024**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association BASKET CLUB MARITIME GRAVELINES GRAND-FORT-PHILIPP** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **214 332** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **778 205** euros et un total **charges** de **807 249** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-29 043** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2023** et finit le **30/06/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 460					3 460
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	59 960					59 960
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 839					17 839
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		81 260					81 260
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		81 260					81 260

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 460			3 460
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	59 960			59 960
	Matériel de bureau, mobilier	15 533	1 198		16 731
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 954	1 198		80 152
TOTAL		78 954	1 198		80 152

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	29 078		29 078	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	29 078		29 078	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		29 078		29 078	
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	25 444	25 444	
	Charges constatées d'avance	6 041	6 041	
TOTAL DES CREANCES		31 485	31 485	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	77 095	77 095		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	22 487	22 487		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 851	51 851		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 945	1 945		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	88 903	88 903		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	33 430	33 430		
TOTAL DES DETTES		275 711	275 711		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

30/06/2024

Total des Charges à payer		107 747
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	<i>13 028</i>	13 028
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION CP</i> <i>CHARGES/ PROV CP</i> <i>CHARGES FISCALES A REGLER</i>	<i>3 207</i> <i>1 449</i> <i>1 235</i>	5 890
Autres dettes <i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	<i>88 828</i>	88 828

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			6 041
ASSURANCE OPEL CORSA	31/07/2023 30/07/2024	68	
ASSURANCE MULTIRISQUES	29/01/2024 28/01/2025	431	
ASSURANCE OPEL VIVARO	29/04/2024 28/04/2025	3 049	
CEDEST	01/01/2024 31/12/2024	684	
ENGAGEMENT FFBB	01/07/2024 30/06/2025	1 809	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 041

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	30/06/2024
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		33 430	33 430
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			33 430

Les produits constatés d'avance constatés au 30.06.2024 correspondent à des recettes pour le camps d'été 2024-2025 à hauteur de 23 930 euros et à une subvention de la mairie de Grand-Fort-Philippe pour l'année civile 2024 à hauteur de 9 500 euros.

Nous avons procédé à la reprise d'un PCA comptabilisé sur les précédents exercices correspondant à la part non consommée des indemnités de chômage partiel et de la subvention emploi perçus en 2020 et 2021 à hauteur de 116 539 euros (indemnités chômage partiel et subvention emploi non "consommés").

Annexe libre

Rémunération des dirigeants:

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement socio culturel n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Autres informations supplémentaires:

Subventions:

Au titre de l'année civile 2024, l'association a bénéficié de la Ville de Gravelines d'un concours financier de 385 800 euros répartis ainsi:

- Une subvention directe de 103 900 euros.
- Une subvention pour participation aux charges liées à l'encadrement sportif de 280 000 euros.
- Une subvention pour l'aide au développement du sport de haut niveau de 1 900 euros.

L'association bénéficie également d'aides indirectes de la Ville de Gravelines pour un montant de 108 010 euros répartis ainsi :

- Divers : 62 755 euros
- Salle du polder : 12 671 euros
- Salle Merlen : 32 584 euros

Evolution des effectifs moyens de l'exercice clos au 30/06/2024:

-Tableau récapitulatif des effectifs moyens de l'exercice clos au 30/06/2024

Cadres 1

Employés 10

Total salariés:11

-Tableau récapitulatif des effectifs moyens de l'exercice clos au 30/06/2023

Cadres 1

Employés 10

Total salariés:11

Provision pour risque:

Un salarié a perçu des indemnités de prévoyance au titre de la garantie "incapacité-invalidité" du contrat de prévoyance à compter du 07/05/2019 pour un total de 29 077.58 euros.

Or, l'organisme a remis en cause les sommes perçues car l'état d'incapacité du salarié relèverait des risques exclus du contrat de prévoyance précité.

Le remboursement de la totalité de la somme perçue avait demandée par l'organisme et avait fait l'objet d'une provision pour risque au cours de l'exercice 30/06/2022.

Cette provision a été maintenue au cours de l'exercice clos au 30/06/2023.

Les indemnités versées par l'organisme de prévoyance ont été reconnues comme acquises et la procédure contentieuse qui était en cours a pris fin en date du 15/09/2023.

Le provision pour risque a donc été reprise au cours de l'exercice en-cours.